

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mandat privé spécialisé liquide Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel invest@dynamic.ca ou visiter le www.dynamic.ca.

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Ce Fonds investit dans des fonds de placement alternatifs. Les fonds de placement alternatifs peuvent investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres aux fonds de placement alternatifs les différenciant des fonds communs de placement classiques comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du Fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du Fonds.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds	DYN3262	Gestionnaire du Fonds :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Date de début des activités de la série :	6 janvier 2020	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Valeur totale du Fonds au 6 janvier 2020 :	s. o. – nouveau fonds	Placement minimal :	Initial, 500 \$; subséquent, 100 \$
Ratio des frais de gestion (« RFG ») :	s. o. – nouveau fonds		

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit essentiellement dans au moins un fonds de placement alternatif. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit devraient utiliser des stratégies alternatives comme des achats de titres sur marge ou au moyen de fonds empruntés, des ventes à découvert et des instruments dérivés.

L'exposition brute totale de chaque fonds sous-jacent ne doit pas dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 6 janvier 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 6 janvier 2020)

Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'un nouveau fonds.

Répartition des placements (au 6 janvier 2020)

Cette information n'est pas disponible, car il s'agit d'un nouveau fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **faible**.

Ce Fonds étant nouveau, la notation de risque n'est qu'une estimation établie par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Généralement, cette notation est fondée sur la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre, mais n'indique pas la volatilité future du Fonds. Elle peut varier avec le temps. Un Fonds présentant un risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
---------------	----------------------	-------	---------------------	-------

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série F du Fonds.

Meilleurs et pires rendements trimestriels

Cette information n'est pas disponible, car une année civile ne s'est pas encore terminée depuis le début des activités des parts de série F du Fonds.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible, car douze mois ne se sont pas encore écoulés depuis le début des activités des parts de série F du Fonds.

À qui le Fonds est-il destiné?**Aux investisseurs qui :**

- visant à préserver son capital dans des conjonctures économiques et des contextes de marché variés tout en obtenant des rendements élevés ajustés en fonction du risque provenant d'actions ou de titres connexes non corrélés aux principaux indices de marchés.;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à moyen et long terme.

Les parts de série F sont proposées aux investisseurs qui participent à un programme de rémunération par honoraires ou de compte intégré auprès de leur la firme de entreprise représentative.

! N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne pouvez accepter la volatilité des marchés des actions.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Un reclassement dans une série d'un même fonds qui a recours à des stratégies de couverture différentes peut donner lieu à une cession aux fins de l'impôt et, par conséquent, à un gain ou une perte en capital.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles pour les parts de série F du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série F du Fonds.

Les frais des parts de série F du Fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'administration à taux fixe, les frais d'opérations et les frais du Fonds. Les frais de gestion annuels et les frais d'administration à taux fixe correspondent respectivement à 0,90 % et à 0,05 % de la valeur de la série. Les parts de série F du Fonds étant nouvelles, leurs frais d'opérations et leurs frais du Fonds ne sont pas encore connus.

Le Fonds ne verse aucune prime de rendement. Les fonds sous-jacents peuvent cependant en verser au gestionnaire.

Précisions sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est exigible pour les parts de série F du Fonds.

3. Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

Frais**Frais d'échange****Ce que vous payez**

Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.

Frais d'opérations à court terme

Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 30 suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujéti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur des titres visés. Nous surveillons l'activité sur le marché pendant 90 jours. Si plusieurs rachats ou substitutions ont eu lieu dans les 90 jours, nous pourrions vous imposer des frais équivalents à 1 % de la valeur liquidative des titres faisant l'objet du rachat ou de la substitution. Ces frais sont payés au Fonds et s'ajoutent aux autres frais d'acquisition ou de substitution exigibles.

Frais des comptes sur honoraires

Il est possible que vous ayez à payer des frais que vous devez négocier avec votre représentant et verser directement à la société de votre représentant. Les investisseurs qui achètent les parts de série F du Fonds doivent participer à un programme de rémunération par honoraires ou de compte intégré admissible offert par la société de leur représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Dynamic Funds Tower
1 Adelaide Street East, 28th Floor
Toronto (Ontario) M5C 2V9

Numéro sans frais : 1-800-268-8186
Courriel : invest@dynamic.ca
www.dynamic.ca

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.